

SYNDICAT PARISIEN D'ÉTUDES MINIÈRES

Syndicat parisien d'études minières
Constitution
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 17 septembre 1906)

Suivant acte reçu par M^e Raoul Démanché, notaire à Paris, le 30 juillet 1906, M. Albert Broussois, docteur en droit, demeurant à Paris, rue Brunel, 42, a établi les statuts d'une société anonyme sous la dénomination de : Syndicat parisien d'études minières.

La société a pour objet principal : la recherche, l'étude, l'achat et l'exploitation de toutes mines d'or, de fer, zinc, cuivre, plomb et autres matières de carrières et minières ; la création d'entreprises minières de tous genres, l'exploitation de tous gîtes pétrolifères. D'autres objets accessoires sont énumérés à l'article 2 des statuts.

Le siège social est à Paris, 26, rue Notre-Dame-des-Victoires.

La durée de la société a été fixée à 50 années.

Le fonds social est de 200.000 fr. et divisé en 2.000 actions de 100 fr. chacune, qui ont été toutes souscrites et libérées du quart. Il a été créé, en outre, 4.000 parts de fondateurs, qui ont été attribuées à M. Albert Broussois, en représentation de ses apports consistant, notamment, dans le bénéfice d'options [en vue de l'acquisition de gisements calaminaires situés dans la province de Constantine](#), et gisements craie situés dans le département du Pas-de-Calais ; ses négociations et études en vue d'acquiescer un groupe de gîtes métallifères (calamine, blende, fer hématite).

Sur les bénéfices nets, il sera prélevé annuellement : 5 % destinés à la réserve légale et la somme nécessaire pour servir aux actionnaires un premier dividende de 5 %. Ensuite, il pourra être constitué un fonds de réserve extraordinaire dont l'importance sera déterminée par le conseil d'administration. Il n'est pas fait mention, dans la publication des statuts, de la répartition du surplus des bénéfices.

Ont été nommés administrateurs : MM. Albert Broussois, sus-nommé ; Bernard Denave, propriétaire, demeurant à Souk-Ahras (Algérie) ; Gustave Guyochin, demeurant à Paris, rue du Faubourg-Poissonnière, 171 ; le baron Benoît de Heimann, demeurant à Neuilly-sur-Seine, avenue de Neuilly, 20 bis ; Charles Rabouin, demeurant à Paris, rue Notre-Dame-des-Victoires, 26 ; Pierre Achalme ¹, rue Andrieux, 1 ; et Félix Colomer ², rue Taitbout, 80. — *Journal spécial sociétés françaises par actions*, 13 septembre 1906.

¹ Pierre Achalme (Riom, 1866-1936) : médecin, proche d'Étienne Clémentel, nommé par lui directeur du Laboratoire colonial de l'École des hautes études (1905), administrateur de nombreuses sociétés dont la Cie générale d'outre-mer. Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Generale_d'Outre-mer.pdf

² Félix Colomer : ingénieur ENMP 1886, ingénieur en chef des mines d'Ostricourt, puis ingénieur-conseil. Administrateur de la Canadian Coal consolidated (1909), de la Société minière de Mondragon (1918), de la Société d'études et de recherches minières du Centre, à Lyon, des Ciments du Sappey (Isère), de la Banque coloniale d'études et d'entreprises mutuelles (BCEEM), des Mines de Larrath (Algérie) ... Missions en Nouvelle-Calédonie, Tunisie... Ingénieur-conseil des Mines d'antracite de Sainte-Agnès (Isère), des mines des Bormettes (1925)... Auteur d'ouvrages et de nombreux articles techniques. Père de Pierre Colomer, ingénieur des mines. Décédé le 9 octobre 1927 à Paris.

1907 (juin) : CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ MINIÈRE DE DJEBEL-CHÉLIA
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Djebel-Chelia.pdf

DISSOLUTION

Syndicat parisien d'études minières
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 21 avril 1910)

Suivant jugement rendu contradictoirement par le tribunal de commerce de la Seine, le 16 mars 1910. M. Navarre, 3, rue Mogador. à Paris, a été nommé liquidateur. — *Petites Affiches*, 15 avril 1910.

DISSOLUTION

Syndicat parisien d'études minières
Répartition
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 4 juillet 1910)

Une somme de 35 60 par action libérée de 50 fr., à titre de répartition unique, sera mise en paiement du 22 juin au 15 juillet 1910 chez M. Navarre, liquidateur, 3, rue de Mogador, Paris. — *Affiches Parisiennes*, 20 juin 1910.
